



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC CHOISY LE ROI 36 AVENUE LOUIS LUC 94600 CHOISY LE ROI

déclare et atteste avoir reçu la somme de 200 000 €.

Monsieur Sivanesan Abilasan, gérant de la société A.P FOOD, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 12 RUE DE L'INSURRECTION PARISIENNE 94600 CHOISY LE ROI, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M. Sivanesan Abilasan 83 boulevard de stalingrad 94 400 Vitry Sur Seine
Nombre de parts	50
Montant versé	100 000 €
2e associé	Mme Uthayasupatharan Camsa 10 rue de la gare 93 270 Sevran
Nombre de parts	25
Montant versé	50 000 €
3e associé	M. Jude Ilanthiraiyan Malachais 138 rue des cités 93 300 Aubervilliers
Nombre de parts	25
Montant versé	50 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 mars 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mickael Pereira
chargé d'affaires professionnels

JST06

Crédit Industriel et Commercial
Agence CHOISY LE ROI - Guichet 10336
36, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI

